

AVENIR DE LA CENTRALE THERMIQUE DU HAVRE

Réaction de Jean-Paul LECOQ, Député du Havre

Aux annonces du Ministre HULOT

Je crois beaucoup à la constance des engagements. C'est une question de cohérence mais aussi de lisibilité de l'action publique...

- Edouard Philippe s'est battu avec moi, et avec d'autres, depuis 2015 contre la fermeture arbitraire et autoritaire de la centrale thermique du Havre.
- La centrale du Havre c'est 5.000 emplois estimés : 210 agents EDF, 55 ETP de dockers et 1.400 sous-traitants.
- Il s'est félicité, avec moi, lorsque Ségolène Royal, en septembre 2016, a enfin entendu nos arguments et reportée la fermeture annoncée, avec un peu trop de précipitation, de la centrale en 2023.
- Et, comme Maire du Havre, il a tenu à imposer l'existence de la centrale dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) actuellement finalisée pour alimenter le réseau de chauffage de quartiers importants du Havre.
- Edouard Philippe ne peut donc pas faire aujourd'hui le contraire de tout ce qu'il a dit et fait.

Le gouvernement est fan d'économies, de l'argent public bien dépensée, de l'optimisation de la dépense publique ? Et bien, il aura à cœur de démontrer que les 220 millions d'euros dépensés en 2014 et 2015 pour moderniser la centrale et lui prolonger sa durée de vie jusqu'en 2035 ont été utiles !

La transition écologique suppose bien entendu une évolution de la centrale mais à partir d'un projet à bâtir avec l'opérateur public qui l'exploite, avec les salariés et leurs organisations syndicales qui ont plein d'idées à ce sujet.

En l'absence de procédés industriels de stockage de l'électricité, la centrale, comme ses sœurs, sont les seuls outils pour répondre, sur notre sol national, aux pics de consommations. **C'est un outil d'indépendance énergétique nationale.**

La centrale a été sauvée grâce à la mobilisation exemplaire des salariés (50 % de grévistes au Havre) et des élus locaux. **Elle n'a pas à être l'otage ou la caution des engagements de la France pris lors de la COP 21.**

Il y aurait beaucoup de choses à dire et encore plus à faire pour réduire efficacement les émissions carbonées sans vouloir sacrifier, par effet d'annonce, une centrale thermique.

Exemple : les Droits à polluer utilisés par certains industriels comme Lafarge pour accroître leurs marges et supprimer des emplois, ou la taxe carbone forfaitaire sur les routes, ou encore l'objectif d'approcher à l'horizon 2020, des 25 % de fret ferroviaire à partir du trafic conteneurs du port du Havre alors que nous en sommes aujourd'hui à 4,5 %. Etc etc...

La centrale thermique du Havre doit vivre, tous ses emplois doivent être sauvegardés tout comme ses retombées sur l'activité économique et portuaire régionale, un projet alternatif au charbon doit être travaillé dans des délais raisonnables en lien avec les salariés de la centrale et en s'appuyant sur leur savoir-faire. Ce projet alternatif est indispensable, il est possible si tout le monde se mobilise.

.....

*Centrale thermique du Havre : elle produit 600 mégawatt. **Une seule tranche reste (la 4) car c'est la seule qui correspond aux normes antipollution : aucun dioxyde de soufre (SO₂) ne sort maintenant de la centrale. Elle a été mise aux normes pour transformer ce dioxyde de soufre en trioxyde de soufre (SO₃) qui est capté par la centrale.***

D'autre part, les cheminées captent également la grande majorité des poussières.